

Afin de répondre aux nombreuses demandes d'infirmières souhaitant travailler "à domicile", le G.I.C. a préparé une petite plaquette imprimée fournissant les renseignements relatifs aux diverses modalités d'exercice de la profession en soins à domicile. Plaquette remise à jour en mars 1977.

Vous pouvez vous la procurer au siège central, au prix unitaire de 5 francs.

QU'EST-CE QUE LA PRÉVENTION ?

COMITÉ NATIONAL DE PARIS 1976

Prévoir, c'est savoir par avance

I - Actes préventifs dans la vie quotidienne et familiale

C'est d'abord l'hygiène de vie sous toutes ses formes : l'alimentation saine - un style de vie équilibré et plein de bon sens ...

C'est acquérir des gestes simples en matière de santé et de maladies bénignes. C'est voir plus loin que l'état actuel du malade avec ses risques divers. c'est enfin être partie prenante des informations sur les nuisances : tabac, alcool, tuberculose, maladies vénériennes, etc...

II - Quels changements cet objectif prévention apporte dans notre vie ?

Une plus grande simplicité, une meilleure approche du malade dans la fonction soignante qui est avant tout une action de relation.

C'est la recherche d'une nécessaire équipe de travail multidisciplinaire que nous avons appelée plus haut, équipe de situation.

C'est l'éveil à tous les grands problèmes de la vie qui donnent 60 % de maladies psychosomatiques. C'est enfin la prise en charge d'une valeur positive "LA SANTÉ".

Aider une personne à recouvrer la santé qu'est-ce à dire ? Sinon l'aider à accéder à une meilleure qualité de vie. Vivre avec des conditions matérielles physiques, spirituelles, jamais optimales. Vivre intensément avec un gros handicap.

Envisager son travail de cette façon demande à l'infirmière de soins à domicile de s'aventurer au-delà de la nécessité du diagnostic médical et de la thérapeutique pharmaceutique. Il lui faudra accepter de se poser des questions ; envisager des actions complémentaires avec d'autres, connaître ce qui existe comme possibilités d'action sociale, d'animation.

La formation strictement hospitalière reçue jusqu'à ces dernières années n'a pas préparé des professionnels à une fonction d'infirmière (ier) de santé publique. Néanmoins, ce vécu de chaque jour doit amener...

III - Des changements dans la politique de santé d'un pays ?

Pour une meilleure participation de l'infirmière à la vie politique de son pays. Elle doit se faire entendre et participer à la structure sanitaire, demander la création de postes de conseillères au niveau des DASS. Elle doit se former et être capable de penser l'évolution de tout ce qui est mis au service de la santé en fonction des changements survenant dans le monde.

Elle suscite une meilleure participation à la vie collective dans son entourage.

Elle tend à rendre les gens responsables d'eux-mêmes.

Elle veut leur faire retrouver leur idéal de vie, leur dynamisme.

Les aider à développer ce potentiel de santé, de vie, qui est en eux et qui ne demande qu'à exploser.